

Au cours de cette semaine, mes patients m'avaient occupée pratiquement nuit et jour. J'aspirais à un peu de tranquillité pour préparer ma prochaine rencontre avec ma sœur Sarah. Elle serait pénible, plus douloureuse que les visites précédentes. Comment réagirait-elle ? Les quatre dernières années m'avaient laminée. Si je n'avais pas bénéficié des conseils de mes collègues et du soutien de ma grand-mère, je n'aurais pas résisté à la pression judiciaire et médiatique. Aujourd'hui, je fuyais ma salle de consultations, donc mes patients. Je devais me concentrer sur cette visite qui me démolirait un peu plus que de coutume.

Ma sœur était réduite à un petit bouchon insignifiant pour les autres, complice de ma vie depuis toujours. Je l'aimais, je l'adorais. Nous percevions les mêmes joies, les mêmes émotions, les mêmes chagrins. Aujourd'hui, je sentais que quelque chose d'insolite la perturbait et qu'elle m'appelait au secours pour nous protéger. Fusion éternelle de vrais jumeaux dont les esprits séparés par l'espace se rejoignaient à chaque occasion.

La mort de nos parents ne s'était pas effacée. Peu à peu, nous en avons fait notre deuil. En revanche, les accidents qui avaient émaillé nos vies au cours des quatre dernières années nous hanteraient encore longtemps.

Comment lui communiquer la catastrophe dont elle ne sortirait peut-être pas vivante ? Depuis dix jours déjà, je devais lui annoncer que le tribunal d'appel l'avait jugée coupable, mais non responsable du meurtre de son fils. Comprendrait-elle le sens de ce jugement ? Certains jours, elle passait d'un état d'apathie totale à une excitation in-

contrôlable. Sans raison scientifique et médicale. Ces troubles psychologiques dus en partie à la mort de son fils, selon ses avocats et les psychiatres, n'avaient pas pesé dans la balance de la justice. L'accusation d'infanticide avait été portée par la rumeur malveillante.

Une cinquantaine de kilomètres nous séparait de ma maison et du centre psycho médical qui l'hébergeait et l'empêchait de s'échapper pour nuire à d'autres personnes. Finalement, le régime de semi-liberté ne la contraignait pas. Selon le personnel soignant, elle vivait sans se préoccuper de sa situation. Pour ma part, mon intuition gémellaire refusait cette analyse. Ma sœur Sarah souffrait d'autant plus qu'elle perdait régulièrement les mots pour s'exprimer. Si elle avait disposé encore de cette faculté, elle aurait pu guérir.

« Comment vais-je lui expliquer ce jugement sans appel possible ? »

Pourtant, depuis quatre ans, j'avais lutté à contre-courant, m'efforçant à combattre l'intime conviction qui animait le juge d'instruction.

« Elle avait tué son fils de dix ans car elle ne supportait plus les contraintes qu'il lui imposait. »

Quelle contrainte ? Bernard, un beau garçon dont l'espièglerie aurait fait pâlir ses camarades de classe s'ils avaient su ce dont il était capable. Ses yeux vifs et amusés exprimaient une intelligence malicieuse. Sa manière de manipuler les mots pour décrire ses camarades, les proches de la famille et les voisins réjouissait ses parents. La complicité qui le liait à sa mère aussi joyeuse que lui avait attisé de féroces jalousies dans son village de Saint Hilaire où ils habitaient. Pour quelle raison ? Je l'ignorais.

Je me souvenais des bons moments passés ensemble. Un paradis de bonheurs. J'en frissonnais par cette moiteur du matin. Cependant la même phrase hantait mon esprit et bloquait mon imagination :

« Comment annoncer à ma sœur, cette injuste sentence ? »

Je m'arrêtai au milieu d'un village. Je reconnus l'endroit où quelqu'un avait découvert le corps sans vie de mon neveu. Une voiture l'avait laminé avec un acharnement démentiel. Un assassinat délibéré.

En l'absence de son mari, Sarah avait dû reconnaître le corps désarticulé de son fils. Depuis cet instant, le monde avait basculé dans l'horreur. Je ne connaissais pas la violence de ma sœur. Elle s'en prit au monde entier, à cette foule qui regardait bestialement ce petit homme si aimé. Je dus l'hospitaliser pour la calmer et l'aider à retrouver son équilibre. Un résultat désastreux ! Elle ne put assister aux funérailles de son fils, ce qui fit jaser les âmes malveillantes. Je les entendais encore :

— Comment une mère peut-elle manquer ce moment important ?

J'avais répondu brutalement :

— Elle est hospitalisée et incapable de marcher.

Une vieille bigote avait répliqué :

— C'est bien la preuve qu'elle est la criminelle. Les remords l'ont rendue folle !

Je me recueillis devant ce mur où le temps avait effacé les traces de sang. Une femme interrompit mes prières.

— Je vous reconnais, Madame, vous êtes la sœur de Sarah. Quel terrible crime ! Comment va votre sœur ? Je sais qu'elle n'est pas coupable. J'en suis certaine, car...

Une autre femme sortie de nulle part l'interrompit :

— Vieille sotte ! Que vous a-t-elle encore rabâché ? Elle a perdu la tête !

— J'ai toujours affirmé que j'avais vu une grosse voiture bleue conduite par un homme, gémit la femme.

— Rentre ! Ne l'écoutez pas ! Je vois. Vous êtes sa jumele. On dit que la fusion entre des jumeaux est telle que l'un peut influencer l'autre dans ses actes. Pourquoi ne

serait-ce pas vous qui l'auriez incité à commettre ce crime ?

— Votre méchanceté me révolse, Madame ! Je croyais que l'éducation moderne avait développé l'intelligence. Chez vous, elle l'a rétrécie. Votre sœur, car je l'ai reconnue, n'est pas folle comme vous le dites. Vous avez manœuvré le jury pour qu'il la considère comme telle. Je m'en souviens.

— Je vais vous poursuivre en justice, Madame la criminelle.

Elle se mit à hurler.

Quelques passants s'étaient regroupés autour de moi. Ils devenaient menaçants. Je pris peur. Soudain, un prêtre surgit :

— Vous êtes de viles pécheresses ! Laissez cette femme en souffrance. Foutez-moi le camp !

Puis il se retourna vers moi :

— Je ne comprends pas. Pourquoi cette hargne ?

— Pour moi, tout est clair. Tout le monde bêle comme cette mégère. Elle doit en connaître beaucoup sur cette affaire. Elle est intelligente et elle dispose surtout d'une bonne mémoire. Au procès, elle a réussi à ne regrouper que des témoins à charge. Je suis persuadée qu'ils ont menti. Maintenant, elle empêche sa sœur de me parler.

— Je vous promets de suivre cette affaire de près, me dit le prêtre.

Je le remerciai, mais je savais qu'il n'aboutirait à rien. Elle avait bien cadennassé les témoins. Pour quelle raison en voulait-elle à ma sœur ? Le crime n'avait-il pas été commis par un membre de sa famille ? Subissait-elle des pressions ? A l'avenir, je devrais approfondir cette question.

Quel village infect ! La population avait condamné ma sœur avant le jugement. Intime conviction !

Je devais encore rouler une dizaine de kilomètres avant d'arriver à la « prison » de ma sœur.

J'étais encore bouleversée par cet incident et par l'accusation formulée contre moi. J'avais déjà été interrogée par le juge d'instruction, car quelqu'un avait essayé de ternir ma réputation. A l'évidence, comme je participais à un congrès à Paris, je ne pouvais pas être présente lors du meurtre. Après cette attaque infructueuse, l'enquête menée à charge de ma sœur s'était nourrie de rumeurs qui avaient pourri les relations amicales qu'elle entretenait avec ses patients. Etre infirmière à domicile et accoucheuse développe des liens affectifs avec la population. Certaines personnes jalourent ce type de rapport. Quelques jours après la mort de Bernard, presque tout le monde refusa d'entrer en contact avec elle. Son employeur avait accru le malaise et mis le feu aux poudres en lui annonçant :

« Madame, une infirmière doit être irréprochable. Certains vous soupçonnent de crime. Je ne puis accepter une femme comme vous parmi mon personnel. »

Alors que le travail aurait pu la sauver psychologiquement, le coup bas porté par cet homme la disloqua complètement. Et comme son mari ne la soutenait pas, elle sombra dans cette apathie coupée par des crises nerveuses d'une extrême gravité.

Mon cœur battait à se rompre. Chaque fois que je rejoignais ma sœur, j'étais écrasée d'angoisse et de chagrin... Aujourd'hui, je devais lui annoncer la catastrophe.

— Bonjour, Docteur, me lance une aide-soignante à l'entrée !

Je dus palabrer un peu. Les visites étaient interdites jusqu'à douze heures. Ma sœur déjeunait aujourd'hui dans la salle à manger. Elle mangeait par automatisme. Je m'assis à sa table et je l'embrassai. Elle sourit. Ainsi je retrouvais mes dix ans, ce sourire de deux sœurs siamoises dans l'âme. Devant elle, trônait un grand gobelet contenant des médicaments qu'elle devait prendre ce matin. Je me mis à compter machinalement le nombre de comprimés : un, deux, trois, quatre, cinq.

— Cinq ! Pourquoi cinq ?

Je me mis à les énumérer un à un et je pus les identifier. En revanche, le dernier, rose pâle marbré, m'était inconnu. J'appelai une infirmière.

— Connaissez-vous le nom de ce comprimé ?

Elle l'examina et me déclara, ennuyée :

— Jamais vu. Mais tous les jours, les fabricants changent la composition, la couleur, la marque des médicaments.

— Appelez-moi, le chef de service !

— En tant que qui ? Pour quel motif ? Je ne suis pas autorisée à la déranger.

Je saisis le godet et le bras de la femme avec une brutalité telle qu'elle s'exécuta. Je dus attendre quelques minutes. La responsable nous rejoignit.

— Connaissez-vous ce comprimé ?

Elle souffla, horrifiée par la question et par sa méconnaissance :

— Je ne l'ai jamais vu. Que vient foutre ici ce parasite ?

Elle parcourut toutes les tables pour examiner le contenu de chaque godet. Malheureusement, tous les malades avaient déjà avalé leurs comprimés ou leurs gélules. Elle m'invita à l'accompagner à l'étage et convoqua tout le personnel. Elle lui montra le produit.

— Qui est capable d'identifier ce comprimé ?

Personne ne répondit.

— Avez-vous perdu la parole ? Je répète : qui a déjà vu ce comprimé ?

— Moi, répondit une jeune fille. Je travaille ici depuis deux mois. J'ai déjà vu ce médicament dans le godet de deux ou trois patientes.

— Avez-vous accès à l'armoire des patientes ?

— Pas du tout.

Après d'autres questions, le chef de service prit congé du personnel. Elle examina l'armoire à médicaments pro-

tégée comme un coffre-fort. Elle sortit le plateau de ma sœur, Sarah Kurzhof, et ne trouva que quatre boîtes. Elle blêmit. La directrice du home nous rejoignit. Une discussion orageuse et désordonnée s'en suivit. Je dus intervenir.

— Un peu de calme, s'il vous plaît ! Discuter ainsi n'apportera pas de solution. Nous devons investiguer et prendre des mesures de sécurité drastiques. En premier lieu, convoquer le médecin traitant de ma sœur, ensuite appeler la police ou la gendarmerie, enfin, procéder à une analyse complète des composants de ce comprimé.

— Vous n'y pensez pas ! rétorqua la directrice. Je refuse que la réputation de mon institution soit souillée.

Ce genre de remarque m'horripilait. Cacher une évidence qui éclaterait tôt ou tard au grand jour, il suffisait d'une indiscretion, et surtout ne pas prendre la mesure des conséquences pour la malade étaient criminels.

— Si vous n'exécutez pas ce plan, j'agirai en tant que médecin. C'est mon devoir, Madame. Aussi vaudrait-il mieux que vous preniez l'initiative.

Elle ne réagit pas. Alors je saisis mon portable pour entrer en communication avec le médecin de Sarah. Il me répondit immédiatement.

— Docteur Leblanc, ici Cécile Kurzhof. Venez immédiatement au home du Bois Papa. Il se passe des choses très graves.

Après mes explications, il acquiesça.

La directrice grognait dans son coin, le visage rongé par la peur. Elle me jetait des regards de haine et d'impuissance. J'en conclus qu'elle avait perdu les pédales. Elle savait que la machine judiciaire entrerait tôt ou tard en action.

— Madame, c'est à vous de prendre vos responsabilités. Vous devez gérer cette situation avec doigté et surtout sincérité. Vous avez en mains les bonnes cartes. Ne laissez pas à d'autres le droit de ternir votre réputation. Je pour-

rais même affirmer que c'est vous qui avez remarqué l'anomalie.

— Pourquoi autant d'énervement pour si peu ?

— Parce qu'une drogue peut tuer une malade à petit feu.

Je savais que le mot « drogue » la révoltait. Je l'avais utilisé pour l'assommer. Si ce produit en était une, son établissement serait fouillé dans les moindres recoins. Comment les patients réagiraient-ils à l'intrusion de la police ?

Le docteur Leblanc fit irruption dans la salle que nous occupions. Il m'embrassa et examina le comprimé rose. Il s'assit à un ordinateur, sans demander l'autorisation à la directrice, entra sur la toile et pianota quelques mots dont je compris le sens immédiatement. Il s'était connecté sur le site de la police anti-drogues et interrogeait la banque de données. Après quelques minutes, il me prit à part. Je soupçonnai quelque chose de très grave.

— Cécile, ma fille, il m'appelait toujours ainsi, c'est une catastrophe ! Ta découverte me semble très grave. Ce comprimé ressemble à une drogue dure découverte en France il y a cinq ans environ. En détenir est un crime. J'ai envoyé un courriel à la police scientifique et lui ait annoncé ma découverte. D'après moi, il s'agirait de la K5,1.

— La K5,1 ! m'écriai-je. Elle peut être mortelle ! Pourquoi lui en a-t-on donné ?

— Si tel est le cas, ma fille, quelqu'un veut assassiner ta sœur. Le laboratoire toxicologique régional pourra très rapidement identifier cette molécule ainsi que ses composants actifs.

— Et les troubles de ma sœur, ses colères soudaines, ses accès frénétiques ?

— Nous tenons peut-être la raison de notre échec médical...

— Et les accusations portées contre ma sœur !

Le regard étonné de Leblanc exprimait l'incompréhension d'un être logique à qui on lançait des syllogismes bancals.

— Souvenez-vous des éléments qui ont émaillé l'histoire malheureuse de ma sœur. Trois semaines après la mort de son fils, quelqu'un l'a découverte couchée sur le sol, sa voiture écrasée contre un arbre, inconsciente et... droguée. Une piqûre dans le bras. Une overdose. Une intervention rapide du SAMU l'avait sauvée de la mort. Personne n'a retrouvé la seringue. La police avait conclu qu'elle avait essayé de mettre fin à ses jours pour échapper à la justice.

— Sans preuve !

— Comme d'habitude, Docteur Leblanc. La preuve de l'intime conviction. La semaine dernière, le tribunal en appel a confirmé le jugement. Un seul espoir, la cassation.

— N'en parle surtout pas à ta sœur. Elle pourrait en souffrir plus encore.

Une trentaine de minutes plus tard, des policiers arrivèrent. Je n'avais jamais vu un déploiement aussi important des forces de l'ordre. La directrice paniquait. Des femmes pleuraient. Des chiens commencèrent à renifler le moindre coin de l'immeuble. Bien formés, ils découvrirent que le docteur Leblanc sentait la drogue. Comment expliquer aux familles et aux malades tous ces événements perturbants ?

Si la venue de la police était normale, l'arrivée de journalistes excités me parut injustifiée. Qui les avait prévenus ? Ils voulaient investir l'immeuble, mais la police les en empêcha. Je voulais que la directrice intervienne. Elle ne bougea pas. Son inertie m'énervait. Le docteur Leblanc décida de prendre l'initiative et m'invita à l'accompagner. Il s'adressa à la presse en ces termes :

— Le docteur Kurzhof et moi-même avons découvert un médicament inconnu ce matin au petit déjeuner. Il était destiné à sa sœur. Dans le doute, j'ai demandé au laboratoire scientifique d'analyser le produit incriminé et à la

police d'en rechercher dans le home... Je n'en sais pas plus, mais si vous avez des questions.

— Comment pouvez-vous affirmer que le docteur Kurzhof n'a pas déposé ce comprimé mortel pour se débarrasser de sa sœur. Elle l'a placé dans le godet pour accuser le home. La sœur d'une criminelle peut être également une criminelle. Cela s'est déjà vu !

J'étais sidérée. Voilà une nouvelle affaire Kurzhof qui risquait de débiter. L'intime conviction qu'une fouille merde essayait de démolir ma réputation. Je devais intervenir.

— Laissez-moi vous répondre et ne m'interrompez pas ! Un d'où tenez-vous qu'il s'agit d'un comprimé placé dans un gobelet ? Personne n'en a parlé. Répondez-moi ! Si je vous disais qu'il s'agit d'une poudre violette qui ne se dissout pas dans l'eau. De quel droit me traitez-vous ainsi ?

— Du droit de la liberté de la presse.

— Vous n'avez pas répondu à ma première question. Puisque la liberté de la presse vous permet de dire n'importe quoi. J'affirme devant tous vos collègues qu'étant donné que vous semblez bien connaître le produit, c'est vous qui l'avez déposé et c'est vous qui avez tenté d'assassiner ma sœur. Vous circulez toujours dans les couloirs pour rendre visite aux malades. Chassez-vous leurs héritages ou cherchez-vous à recueillir des potins pour cracher votre venin ? On dit que vous venez ici quatre fois par semaine. J'ai l'intime conviction que votre comportement est louche.

— Je vous attaquerai en diffamation.

— Je le souhaite ; car cela me permettra de mieux connaître vos agissements et la collusion qui existe entre vous et des ripoux. Je vous croyais plus intelligent, Monsieur. Vous auriez dû tenir une chronique sur les sorcières au Moyen Age. On a en brûlé beaucoup. Si vous imprimez cette ânerie dans votre journal, je vous le dis sans vous